

Arrêté du 26/11/12 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2251 (préparation, conditionnement de vins) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

(JO n° 277 du 28 novembre 2012)

Dernière modification : Arrêté du 24 août 2017 (JO n°234 du 6 octobre 2017)

Publics concernés : exploitants d'installations relatives à la préparation et au conditionnement de vins et soumises à enregistrement.

Objet : prescriptions applicables aux installations classées soumises à enregistrement sous la rubrique 2251

Entrée en vigueur : le 29 novembre 2012

Délais d'application :

- Immédiat pour les installations nouvelles (installations dont la demande a été présentée à compter du 1^{er} janvier 2013),
- Aux installations existantes (installations soumises à enregistrement sous la rubrique 2251 à compter du 1^{er} juillet 2012)

- Pas applicable aux installations autorisées avant le 1^{er} juillet 2012

Les dispositions s'appliquent aux installations sans préjudice de prescriptions particulières les complétant ou les renforçant dont peut être assorti l'arrêté d'enregistrement dans les conditions fixées par les articles L. 512-7-3 (le préfet délivre l'arrêté d'enregistrement) et L. 512-7-5 (le préfet peut prendre un arrêté complémentaire) du code de l'environnement.

De nouvelles dispositions ont été apportées par l'arrêté du 24 août 2017 sur les rejets aqueux aux articles 2, 27, 34, 37, 38, 39, 40, 58, 60 (articles 41, 61 et 66 abrogés ainsi que les annexes IV et VI).

Notice : le présent arrêté vise à définir les règles techniques qui doivent être mises en œuvre par les exploitants d'ICPE relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2251 en vue de prévenir et de réduire les risques d'accident ou de pollution.

Guide : Guide d'aide à la justification de conformité relatif à l'arrêté 2515 et en ligne sur le site aida à l'adresse suivante http://www.ineris.fr/aida/sites/default/files/fichiers/Guide_2251.pdf

Ce guide liste les justificatifs à apporter dans le dossier de demande d'enregistrement.